



La consommation d'alcool ou d'autres substances pouvant engendrer un risque en milieu professionnel



Informations à l'intention des employées et employés,
de leur entourage professionnel ainsi que de leurs proches

Nous sommes tous concernés...

- En Valais, 11% des hommes et 3% des femmes déclarent avoir une **consommation quotidienne** d'alcool dite "à risque" (moyenne Suisse: 7% des hommes et 4% des femmes, selon l'enquête suisse de la santé de 2002)
- Chez les personnes de 15 à 39 ans, en Valais, 37% des hommes et 16% des femmes disent avoir consommé au moins une fois du haschich (moyenne Suisse : 34% des hommes et 16% des femmes, selon l'enquête suisse de la santé de 2002)

1 verre standard =



Consommation : entre le plaisir et la gestion du risque

Que faisons-nous en tant qu'employeur ?

Qu'est-ce qu'une consommation d'alcool modérée ?

(données fournies par l'Office fédéral de la santé publique et l'Institut Suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies)

- 2 verres standard de boissons alcoolisées par jour
- exceptionnellement : jusqu'à 4 verres standard de boissons alcoolisées (1 verre par heure).

Si vous buvez plus d'alcool et/ou absorbez d'autres substances (y.c. en auto-médication), votre consommation présente des risques pour votre santé, votre sécurité et celle de votre entourage.

Face à un problème, une situation de stress ou encore un conflit, vous pouvez être tenté(e) de vous réfugier dans la consommation d'alcool ou d'autres substances.

Le passage entre la consommation à risques et la dépendance (c'est-à-dire ne plus pouvoir renoncer à sa consommation) peut être rapide et facile.

Nous avons défini des lignes directrices concernant la gestion des problèmes liés à l'alcool ou d'autres substances en milieu professionnel et souhaitons mettre l'accent sur :

- votre sécurité en diminuant le risque d'accidents
- la qualité et le volume des prestations fournies
- un climat de travail agréable et positif
- une réduction de l'absentéisme
- votre santé, votre bien-être et celui de votre entourage

Soutenir plutôt que punir...

- Notre entreprise se propose d'aider les personnes qui rencontrent des difficultés, grâce à un réseau de soutien adéquat.
- Chaque supérieur, chaque collègue doit encourager les personnes concernées à entreprendre des démarches et ne pas rester seulement spectateur d'une situation difficile.
- Chacun doit respecter le choix d'une personne qui ne consomme pas d'alcool et éviter de lui demander des justifications.

Osez en parler!



A l'extérieur de notre entreprise

Les institutions suivantes peuvent vous renseigner et vous aider :

- Ligue valaisanne contre les toxicomanies, Tél. 027 323 29 15, www.lvt.ch
- Alcooliques Anonymes, Tél. 079 353 75 69
- Votre médecin traitant
- www.sfa-ispa.ch

Au sein de notre entreprise

- Votre supérieur(e)
- La Consultation sociale est là pour vous aider, ainsi que votre famille, vos supérieur(e)s, vos collègues et vos subordonné(e)s. En vous garantissant le secret de fonction, elle vous soutient dans la gestion des problèmes liés à la consommation d'alcool ou d'autres substances. N'hésitez plus à prendre contact au

Tél. 027 606 21 15, consultation.sociale@admin.vs.ch

